



Date : 21/05/2008

Evaluation du programme de formation des techniciens en BSI du Département de Bibliothéconomie de l'Université d'Alger

Nadia Temmar

Maître-assistante associée

Département de Bibliothéconomie, Université d'Alger

Responsable de la bibliothèque de L'ESB

Alger, Algérie

Meeting: 136. Education and Training

Simultaneous Interpretation: Not available

WORLD LIBRARY AND INFORMATION CONGRESS: 74TH IFLA GENERAL CONFERENCE AND COUNCIL

10-14 August 2008, Québec, Canada

<http://www.ifla.org/iv/ifla74/index.htm>

Résumé :

Dans une société moderne de l'information et du savoir, les missions et les modalités de fonctionnement des bibliothèques sont en perpétuel développement. Redéfinir régulièrement les objectifs et les contenus de la formation en bibliothéconomie devient une nécessité absolue face à l'accélération du développement technologique.

En Algérie le Département de bibliothéconomie propose des formations initiales pour l'obtention de différents diplômes dans cette filière. L'objet de notre communication traite de l'évaluation de l'efficacité du programme de formation du diplôme d'études universitaires appliquées (DEUA) du Département de bibliothéconomie de l'Université d'Alger et de sa cohérence par rapport aux exigences du marché de travail pour tenter de répondre à la fameuse question de l'adéquation formation emploi.

Mots-clés : *Évaluation, efficacité, formation, adéquation formation emploi*

Abstract

In the modern society of Information and knowledge, advances in the means of collecting, organizing, and retrieving information changed the focus of libraries. In other words, missions and terms of libraries functioning are in continuous development. Redefining regularly the objectives and the content of library science training program for graduate becomes an absolute necessity in order to face the accelerated technological development.

In Algeria, The Department of Library Science suggests initial (graduate) training in the scope of obtaining different diplomas in this field. The purpose of this paper is to deal with the evaluation of the effectiveness of training program designed for Applied University Studies Diploma (AUSD), of Library science Department at the University of Algiers, and measure its coherence in relation to the demand of Labour Market. This is an attempt that explores the linkages between the equations: Training –employment.

Key-words: Evaluation of training effectiveness, training program, equitation training- Labour Market, Coherence.

Introduction :

Aujourd'hui, le monde des bibliothèques passe par des bouleversements économiques, sociaux et technologiques. Face à l'accélération du développement technologique dans une économie de l'information et du savoir, le défi majeur que doivent relever les bibliothèques est de développer de nouvelles compétences par la formation initiale et continue.

En Algérie, le Département de bibliothéconomie propose des formations initiales pour l'obtention de différents diplômes dans cette filière. Notre communication pose la question de l'adéquation formation-emploi des techniciens des bibliothèques à travers une évaluation de l'efficacité du programme de formation du diplôme d'études universitaires appliquées (DEUA) du Département de bibliothéconomie de l'Université d'Alger, et de son impact sur les exigences de la profession.

L'objectif principal étant de démontrer si ce programme répond aux besoins et exigences de travail dans les bibliothèques algériennes qui sont pour la plupart d'entre elles, timidement mais inévitablement en pleine mutation technologique. Nous présenterons le contenu et les objectifs de la formation, puis les résultats de l'évaluation réalisée par le biais d'entretiens avec des responsables de bibliothèque et des techniciens en BSI. Enfin, nous tenterons de donner quelques éléments de réflexion visant à optimiser cette formation.

1^{ère} partie : Présentation du Département de bibliothéconomie :

La formation en bibliothéconomie et sciences de l'information a débuté en Algérie en 1963, c'est-à-dire au lendemain de l'indépendance du pays. La Bibliothèque Nationale d'Algérie organisait à cette époque un stage de formation pour former le personnel en poste afin de remplacer les départs massifs des français après l'indépendance.

Le ministère de la culture a repris cette initiative en 1964 en l'officialisant par l'institution du « Diplôme Technique des Bibliothèques et Archives » (DTBA).

L'enseignement de la bibliothéconomie et des sciences de l'information a fait son apparition à l'Université algérienne par décret ministériel du 18 juin 1975, date de création de l'Institut de bibliothéconomie et des sciences documentaires à l'université d'Alger. L'organisation et les programmes d'études pour l'obtention du diplôme de licence en bibliothéconomie ont été définis par le décret n°20/75 du 24 juillet 1975.

Des instituts semblables ont, par la suite vu le jour dans d'autres régions du pays l'un à Constantine à l'est du pays en 1982 et l'autre à Oran à l'ouest, en 1983.

La création de cette nouvelle filière avait pour objectifs d'une part, de doter les bibliothèques, centres de documentation et services d'archives du pays, en personnel hautement qualifié, et d'autre part, d'encourager la recherche dans le domaine des sciences de l'information.

Le département de bibliothéconomie fait partie actuellement des filières de la faculté des sciences humaines de l'université d'Alger. Les infrastructures d'accueil se présentent comme suit :

- 09 bureaux pour la direction du département,
- 18 salles de cours,
- 02 salles équipées de matériels informatiques,

- 01 amphithéâtre,
- 01 salle des enseignants,
- 01 salle Internet.

L'encadrement pédagogique est constitué de formateurs aux statuts divers : enseignants permanents, associés ou vacataires. Les enseignants associés et vacataires qui dispensent des formations aux techniques documentaires sont pour la plupart d'entre eux bibliothécaires ou conservateurs de bibliothèque.

Quatre cycles de formation sont assurés dans ce département :

- un cycle long de 4 années pour l'obtention du diplôme de Licence,
- un cycle court de 3 années pour l'obtention du diplôme d'études universitaires appliquées. (DEUA),
- le Diplôme Supérieur des Bibliothèques (DSB),
- le magister,
- le doctorat.

1- Les Diplômes du Département de bibliothéconomie :

- **La licence :**

A sa création, l'institut de bibliothéconomie d'Alger a démarré avec un seul diplôme, celui de la licence obtenue après un cursus de huit semestres. Un tronc commun durant les six premiers semestres et une spécialité au cours de la dernière année avec option : bibliothèque, documentation et archivistique.

L'accès à cette licence est destiné sur concours aux bacheliers mais également aux titulaires du diplôme technique des bibliothèques ayant une expérience professionnelle de trois ans. Le but étant de permettre à ces derniers d'approfondir leurs connaissances théoriques et pratiques mais également de prétendre à des promotions au sein de leur organisme.

- **Le Diplôme Supérieur des Bibliothèques (DSB) :**

Le diplôme de licence a donné naissance à d'autres formations telles que le Diplôme Supérieur des Bibliothèques (DSB) qui a été créée en 1983 dans le but de répondre aux besoins des bibliothèques en cadres et conservateurs. L'expérience a été conçue aussi pour permettre à des candidats spécialistes dans différents domaines et venus de divers horizons de suivre une formation en bibliothéconomie et plus exactement en techniques documentaires. Au terme de leur formation, ces candidats seront aptes à travailler dans le service d'information relevant de leur discipline et seront des bibliothécaires spécialisés dans un domaine bien précis de la science. Cette expérience n'a pas duré longtemps puisque dans les années suivantes le DSB a été ouvert aux étudiants en bibliothéconomie. Actuellement, il est assuré de façon très irrégulière et n'a formé qu'un nombre limité de conservateurs de bibliothèques.

- **Le Diplôme de technicien Supérieur des bibliothèques :**

Le diplôme de technicien supérieur en bibliothéconomie a démarré en 1984 et s'étalait sur deux années d'études. En 1989, ce diplôme a été révisé pour donner naissance au Diplôme des Etudes Universitaires Appliquées (DEUA) qui se déroule jusqu'à ce jour sur trois années.

- **Le magister :**

Pour répondre aux besoins en enseignants, l'institut de bibliothéconomie lance en 1984 une formation post-universitaire de type Magister préparé en deux années et accessible par voie de concours aux candidats titulaires d'une licence en bibliothéconomie.

- **Le doctorat :**

La thèse de doctorat en bibliothéconomie de l'université d'Alger est un diplôme sanctionnant une expérience de recherche scientifique et se prépare en quatre années.

Les diplômes	Nombre de diplômés	Durée
DEUA	1137	2 années
LICENCE	2189	4 années
DSB	24	2 années après la licence
MAGISTER	53	2 années
DOCTORAT	04	4 années

Tableau 1 : récapitulatif des diplômes obtenus au Département de bibliothéconomie¹

2 - La formation des techniciens des bibliothèques en Algérie :

Le métier de bibliothécaire est devenu indissociable des technologies de l'information et de la communication. On ne peut de nos jours situer le bibliothécaire en dehors des développements technologiques surtout face aux océans d'information ou à « l'infobésité » pour employer ce nouveau concept canadien très significatif. Qu'en est-il de ce métier et de sa formation en Algérie ? Pour le savoir, nous allons nous intéresser à une catégorie de bibliothécaire que sont les techniciens des bibliothèques et services d'information formés par le Département de bibliothéconomie de l'Université d'Alger.

2-1 : L'orientation dans la filière :

Les techniciens des bibliothèques sont formés par les universités, les instituts de formation professionnelle, ou bien depuis peu par des écoles et instituts privés.

L'orientation vers l'enseignement supérieur dans les cycles courts et longs en Algérie, obéit à un classement qui repose sur des paramètres tels que, les vœux exprimés par le titulaire du baccalauréat, la série et les résultats du baccalauréat (mention, notes obtenues dans les matières essentielles et moyenne générale) et les capacités d'accueil des établissements d'enseignement supérieur. Par conséquent, les futurs étudiants se retrouvent fréquemment orientés vers des filières pour lesquelles ils n'étaient pas prédestinés. C'est le cas de presque l'ensemble des étudiants en cycle court du Département de bibliothéconomie à qui nous posons la question en tant qu'enseignant depuis la création de ce diplôme. Ces étudiants souffrent non seulement de l'orientation dans la filière mais aussi de « l'injustice » dont ils sont victimes par rapport à l'orientation des étudiants du cycle long (licence) qui détiennent les mêmes paramètres de sélection.

2-2 : Le programme de formation des techniciens des bibliothèques :

Le démarrage de cette formation remonte à l'année universitaire 1983/1984, date de création du Diplôme de Technicien Supérieur des Bibliothèques (TSB). Cette formation est ouverte après concours aux candidats ayant le niveau de troisième année secondaire, équivalent de la classe de Terminale en France.

A partir de 1989, date de la création du Diplôme des Etudes Universitaires Approfondies (DEUA) la durée de la formation s'est trouvée portée à trois années d'études. Cependant, le niveau de scolarité requis pour cette formation cette fois, est le baccalauréat toutes filières

¹ Sources : Département de bibliothéconomie de la faculté des sciences sociales de l'Université d'Alger : service de la scolarité.

confondues. Les candidats en poste qui ont été recrutés sans titre professionnel dans les bibliothèques universitaires ou dans les services de l'administration de l'université peuvent prétendre à cette formation dans le but d'acquérir à posteriori une qualification en vue d'une promotion ou d'une titularisation.

Cette formation dont un nombre important a suivi le cursus, vise à former des spécialistes praticiens qui seront appelés à intégrer une équipe de travail au sein d'un service d'information pour exécuter des tâches techniques de base.

2-3 : Evolution de la formation des techniciens :

Années	Nombre de stagiaires inscrits	Nombre de diplômés	Années	Nombre de stagiaires inscrits	Nombre de diplômés
1983/1984	14	02	1996/1997	305	15
1984/1985	54	48	1997/1998	505	114
1985/1986	62	50	1998/1999	431	110
1986/1987	62	54	1999/2000	165	140
1987/1988	17	12	2000/2001	161	46
1988/1989	25	02	2001/2002	377	159
1989/1990	50	07	2002/2003	220	80
1990/1991	/	/	2003/2004	235	120
1991/1992	75	35	2004/2005	373	93
1992/1993	91	20	2005/2006	231	89
1993/1994	122	08	2006/2007	494	186
1994/1995	159	63	2007/2008	244	En cours
1995/1996	164	52			

Tableau 2 : nombre d'étudiants (DEUA) inscrits et diplômés ²

Commentaire : nous remarquons à travers ce tableau que le nombre de diplômé est nettement inférieur au nombre d'inscrits. Ceci est du, d'une part à la passerelle DEUA/licence, prévue par l'administration. (En général les 15 meilleurs étudiants en DEUA passent en 3^{ème} année de licence). D'autre part, un nombre important d'étudiants abandonne le DEUA de bibliothéconomie pour suivre un autre cursus.

2- 4 Les contenus de la formation :

La formation se déroule sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés. La première année compte de 24 heures par semaine, 19h30 minutes pour la deuxième année et enfin 8h par semaine pour la troisième année.

² Sources : Département de bibliothéconomie de la faculté des sciences sociales de l'Université d'Alger : service de la scolarité.

Durant les deux premières années le programme de formation comprend des cours de méthodes de recherche documentaire, d'informatique, de catalogage, d'animation, anglais... « Quant à la troisième année, elle est réservée au stage de cinq demi-journées par semaine et à des séminaires hebdomadaires de huit heures portant sur une série de thèmes retenus par le conseil scientifique du Département en fonction de l'évolution de la profession, des moyens dont disposent le Département et de la demande locale ». Ahmed Hocine Bey.³ L'évaluation de la formation se fait par le biais d'examens et de travaux réalisés par les étudiants pour chacun des semestres.

Le tableau suivant expose le programme de formation détaillé du DEUA de bibliothéconomie. Les contenus décrits ci-dessous abordent l'ensemble des thèmes de la formation. Pour obtenir le volume horaire annuel des modules, nous avons réunis ces modules en cinq unités pédagogiques :

- Techniques documentaires.
- Science de l'information et de la communication.
- Technologie.
- Langue.
- Techniques appliquées aux sciences de l'information.

Unité pédagogique UP	Unité de valeur	Volume horaire annuel	UP %
Techniques documentaires	- Organisation et gestion des systèmes d'information - Archives générales - Catalogage - Langage documentaire - Techniques et méthodes de recherche	540	65 %
Sciences de l'information et de la communication	Introduction aux sciences de l'information et de la communication	72	8,6 %
Technologie	Informatique	144	17 %
Langues	Anglais	72	8,6 %
Techniques appliquées aux sciences de l'information			
Total		828	

Tableau 3 : Programme de formation du DEUA 1^{ère} année

Commentaire : À la lecture de ces tableaux, nous constatons, un volume horaire très important accordé aux techniques documentaires, notamment au catalogage (5h/semaine) par rapport à l'informatique, à l'anglais et à la communication.

³ Hocine Bey, Ahmed, Réponse de l'université algérienne à l'adéquation formation/emploi dans le domaine des sciences de l'information et de la communication, s.d., 6p.

Unité pédagogique UP	Unité de valeur	Volume horaire annuel	UP %
Systèmes d'information et leurs techniques	- Bibliologie - Techniques d'archives - Bibliographie spécialisée - Catalogage - Langage documentaire	504	63,6 %
Sciences de l'information et de la communication	Animation	72	9 %
Technologie	Automatisation	72	9 %
Langues	Anglais	72	9 %
Techniques appliquées aux sciences de l'information	Statistique	72	9 %
Total		792	

Tableau 4 : Programme de formation du DEUA 2^{ème} année

Commentaire : Idem pour la deuxième année prédominance des modules de techniques documentaires par rapport à l'animation, les statistiques, l'anglais, l'automatisation. Par automatisation, on entend l'informatisation des bibliothèques et l'initiation à l'utilisation du logiciel documentaire CDS/ISIS.

Unité pédagogique UP	Unité de valeur	Volume horaire annuel	UP %
Systèmes d'information et leurs techniques	- Catalogage et classement des notices - Elaboration de produits documentaires - Description des manuscrits - Gestion et développement des collections	288	

Tableau 5 : Programme de formation du DEUA 3^{ème} année

Commentaire : Les 4 modules de la 3^{ème} année sont très spécialisés et appartiennent à la seule unité pédagogique, Systèmes d'information et leurs techniques. On remarque l'inexistence de modules autres que les modules de techniques documentaires.

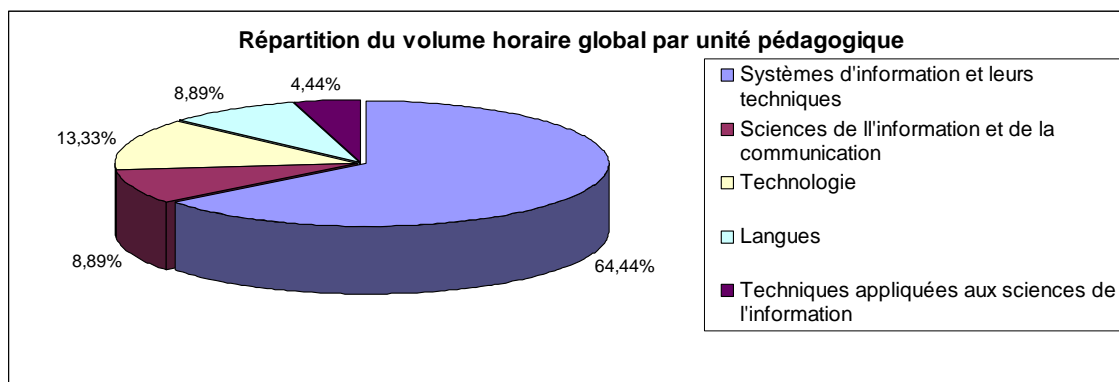


Fig. 1 : Répartition du volume horaire par unité pédagogique

Commentaire final : La répartition du volume horaire global par unité pédagogique montre que le pourcentage le plus bas concerne les techniques appliquées aux sciences de l'information (statistique).

Le taux le plus élevé, concerne les systèmes d'information et leur technique. Le pourcentage accordé aux langues reste très insuffisant. La formation au DEUA de bibliothéconomie est organisée de manière à permettre l'insertion rapide des futurs professionnels sur le marché du travail. A la fin de leur cursus et après l'obtention de leur diplôme, les étudiants formés pour être opérationnels accèdent à des emplois de techniciens des bibliothèques, de bibliothécaire adjoint, d'archivistes adjoint, ou d'aide documentaliste dans les entreprises. Ils ont pour de diverses raisons, plus de facilité de recrutement auprès des établissements publics et assimilés qui sont pour notre secteur les plus importants recruteurs. « Le grade dominant dans les grandes bibliothèques est celui de technicien supérieur. Dans les trois BU (d'Alger, de l'USTHB et de Blida), on enregistre un taux de 26 TS (techniciens supérieurs) dont 20 en bibliothéconomie et 6 en informatique. Les licenciés dans ces mêmes BU sont au nombre de 19 dont 15 en bibliothéconomie et 4 dans d'autres disciplines »⁴. Nora Amrar

2^{ème} partie : L'adéquation formation/emploi :

L'adéquation formation emploi ne peut-être concevable sans une adaptation et un ajustement de l'enseignement des sciences de l'information aux évolutions qui touchent la profession. Certes, les compétences sont des savoir-faire intellectuels, des capacités à savoir apprendre et maîtriser des techniques et outils d'apprentissage mais faudrait-il encore qu'elles soient en adéquation avec les exigences actuelles du métier.

1 : Le profil des compétences des techniciens des bibliothèques :

Le sens de l'expression technicien des bibliothèques peut être utilisé de façon générique dans la profession par rapport à des compétences professionnelles ou à un métier précis. Selon l'Euroréférentiel⁵ des compétences décrit le technicien des bibliothèques comme suit : « Il est en mesure d'assurer l'exécution des diverses tâches incombant à un service documentaire déjà organisé ou à un professionnel remplissant une fonction documentaire dans un service opérationnel. Il peut y être aidé par une petite équipe de collaborateurs dont il contrôle le travail. Lui-même agit de façon autonome, tout en rendant compte à son supérieur hiérarchique et en suivant ses instructions. Il peut se voir confier la responsabilité d'une unité documentaire de petite ou moyenne dimension. Il sait réagir devant les dysfonctionnements

⁴ Nora Amrar, Les nouveaux métiers de l'information ; évaluation des besoins en formation en Algérie, mémoire de magistère, département de bibliothéconomie, Alger, 2005, 210p

⁵ Euroréférentiel I&D vol.1 : compétences et aptitudes des professionnels européens de l'information documentation.

d'un système documentaire et faire directement appel au spécialiste extérieur le mieux qualifié pour y mettre fin... »

Dans les pays de l'Amérique du Nord et plus précisément au Canada la classification nationale des professions⁶ donne la définition suivante pour ce corps de métier : « Les *techniciens et assistants dans les bibliothèques et les archives* facilitent aux usagers l'accès aux ressources de la bibliothèque ou aux archives, aident les bibliothécaires ou les archivistes à cataloguer de nouvelles acquisitions et effectuent de la recherche de références. Ils travaillent dans des bibliothèques, des services d'archives ou d'autres établissements fournissant des services de bibliothèque ou d'archivistique ».

Les mouvements associatifs de bibliothécaires en Europe et au Canada ont apporté leur contribution dans l'élaboration des documents sur les compétences professionnelles. A l'inverse de l'Algérie où l'absence d'associations de bibliothécaires se fait ressentir, les seuls référentiels de compétence que l'on peut trouver proviennent des textes de lois que l'on a étudiées pour définir le statut des techniciens des bibliothèques en Algérie.

2 : Le statut des techniciens des bibliothèques en Algérie :

De notre étude des textes réglementaire qui régissent le statut des techniciens des bibliothèques, il en ressort que, conformément au décret exécutif 08-04⁷ du 19 janvier 2008, pour ne prendre que le texte le plus récent et portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps communs aux institutions et administrations publiques, les techniciens des bibliothèques sont classés dans le corps des « assistants documentalistes archivistes » et ils ont ce grade. Parmi les tâches exigées dans ce corps, on peut citer, la réception, l'enregistrement, le classement des documents, la mise à jour de l'inventaire, la constitution et la gestion d'un fonds documentaire. Sont recrutés par voie de concours sur épreuves les candidats justifiant d'un DEUA en bibliothéconomie ou d'un titre reconnu équivalent.

3^{ème} partie : La profession de technicien des bibliothèques en Algérie :

1 : Les fonctions exercées par les techniciens dans les bibliothèques algériennes :

Les fonctions exercées par les techniciens des bibliothèques algériennes varient selon les bibliothèques et selon l'orientation du responsable de la bibliothèque. Dans certains cas, le technicien s'occupe du traitement et la gestion des documents : inventaire, estampillage, catalogage, saisie des données. Dans d'autres cas, il fait de l'analyse documentaire : indexation, résumé, classification. Le technicien est dans certaines bibliothèques chargé de la gestion des magasins et des salles de lecture. Cependant le nombre le plus important de techniciens se trouve en contact avec le public. Ils sont chargés de l'accueil, du renseignement et de la formation des usagers. Tous ces travaux sont accomplis généralement sous la direction du responsable de la bibliothèque ou du centre de documentation.

Pour étudier de plus près les tâches et fonctions de ces techniciens et faire le lien avec la formation initiale dispensée à l'université, nous avons réalisé des entretiens avec 5 responsables de bibliothèques académiques : la bibliothèque universitaire d'Alger, la bibliothèque de l'Ecole polytechnique d'El Harrach, La bibliothèque de la faculté des

⁶CNP classification nationale des professions du Canada Techniciens/techniciennes et assistants/assistantes dans les bibliothèques et les archives

⁷ République Algérienne Démocratique et Populaire, journal officiel, 3, 2008, Décret exécutif 08-04

sciences sociales de Bouzaréah, la bibliothèque de l'Ecole Supérieure du commerce et enfin la bibliothèque de l'Ecole Supérieure de Banque. Nous avons rencontré également des techniciens de bibliothèques. Cette enquête a été menée via des entretiens où les questions posées s'organisaient de la manière suivante :

- Cerner le profil professionnel du technicien des bibliothèques via un ensemble de questions portant sur la nature de ses fonctions, sa structure et son niveau de responsabilité.
- L'efficacité, la cohérence et l'influence de la formation à l'université sur les pratiques professionnelles du technicien.

2 : Les résultats de l'enquête :

Les résultats de l'enquête font ressortir les avis des professionnels consultés.

En dehors de l'organisation et la durée de la formation, les avis ne divergent pas. La totalité pense que la formation qui s'étale sur trois ans est trop longue et peut-être réduite à deux années. L'ensemble d'entre eux s'accorde à dire que la formation était au départ destinée à couvrir l'ensemble des techniques de la bibliothéconomie. Aujourd'hui face au développement technologique et aux mutations que connaissent les professions des sciences de l'information, les programmes doivent être revus pour être adaptés aux exigences des qualifications modernes. La formation présente certaines insuffisances notamment dans l'enseignement des nouvelles technologies de l'information ou le temps réservé à cette discipline est dérisoire par rapport au temps accordé au catalogage. L'écart étant parfois très large entre les acquis pédagogiques et les exigences de la profession, la formation ne répond plus tout à fait aux exigences de l'emploi, selon ces responsables. Le tableau suivant fait référence à l'évaluation des enquêtés sur les tâches assignées à leurs techniciens.

Tâches assignées	Maîtrise
Catalogage	Satisfaisant
Analyse documentaire	Faible
Langues	Faible
Communication et marketing	Très faible
Statistiques et évaluation	Acceptable
Technologie de l'information	Moyen
Notions de management	Absence

Tableau 6 : Résultats de l'enquête

3 : Analyse des résultats obtenus :

- Catalogage

La lecture des résultats obtenus montre en effet un décalage entre les fonctions assignées aux techniciens en poste dans les cinq bibliothèques et la maîtrise de ces fonctions. Le volume horaire alloué au catalogage est trop important dans la formation initiale, d'autant que cette matière, telle qu'elle est enseignée dans le cursus du DEUA, est largement basée sur les techniques documentaires traditionnelles : ISBD, RAMEAU, UNIMARC alors que la conception actuelle du catalogage est en mutation avec les évolutions des ISBD et des langages XML et autres métadonnées. La notion de récupération de notices incite aussi à une nouvelle vision du catalogage, d'où la nécessité d'attirer l'attention des formateurs sur ces mutations dans les métiers de la documentation pour en tenir compte dans les programmes de formation. Si comme le précise Françoise BOURDON,⁸ : « L'intégration de la récupération des notices au circuit d'acquisition des documents est un argument qui milite en faveur d'une possible suppression du catalogage dans les bibliothèques publiques : les bibliothécaires pourront alors consacrer leur temps, non pas à refaire des opérations techniques déjà faites ailleurs, mais à des tâches scientifiques qui devraient requérir toute leur attention, à savoir l'accueil et l'orientation des publics et l'ajustement du plan de développement des collections aux besoins de ces publics ». Serait-il envisageable dans notre pays de préparer les futurs techniciens des bibliothèques à ces nouvelles compétences ?

- analyse documentaire et langues étrangères :

Des les grandes bibliothèques comme celles qui sont représentées dans notre échantillon, les techniciens sont en charge de l'indexation et de l'analyse documentaire. La connaissance des langues et la maîtrise des concepts et du vocabulaire sont indispensables dans la pratique de l'analyse documentaire, or les pré requis des étudiants à leur arrivée à l'université restent faibles dans la pratique des langues, ce qui cause un déficit dans les modules enseignés et se répercute dans la profession des techniciens.

- Communication et marketing :

Ces matières qui ne font pas partie du cursus du DEUA, sont réservées aux étudiants qui préparent une licence. Cependant, au niveau de l'emploi, les techniciens se retrouvent dans des fonctions d'accueil et d'information, pour lesquels ils n'ont pas été préparés. De ce fait, il serait intéressant de développer les compétences en communication des futurs techniciens des bibliothèques en intégrant cette matière dans le cursus de la formation. La dimension communication du métier se manifeste dans la fonction accueil, et selon notre enquête, une grande partie des techniciens des cinq bibliothèques de notre échantillon, travaille dans les services de prêt et d'accueil.

- Technologie de l'information :

Les techniciens travaillent dans un environnement où l'outil informatique est de plus en plus présent. Ils gèrent les équipements, utilisent un logiciel documentaire, pratiquent la saisie des données, font de la recherche sur Internet, la mise à jour de site web... La réponse obtenue de la part des responsables des bibliothèques sur l'implication des techniciens dans

⁸ BOURDON, Françoise, « Récupérer », *BBF*, 2005, n° 5, p. 80

les technologies de l'information est assez satisfaisante. Cela prouve que ces derniers ont des savoir-faire en informatique qui sont dus, non pas seulement à leur formation initiale, mais à une capacité d'adaptation et d'autoformation aux technologies de l'information. Des compétences technologiques sont absolument indispensables au regard de l'évolution et des mutations que connaissent les professions dans les services de l'information. Dans les pays développés, les écoles de bibliothécaires ne cessent de réviser leur programme en profondeur, « Parmi ces influences qui affectent les écoles de bibliothécaires, les nouvelles technologies de l'information constituent certainement la pression la plus forte, puisqu'elles ont un lien direct très marqué avec ce qui se passe dans la profession de bibliothécaire ». Réjean Savard⁹

- Le management :

Les techniciens ne sont pas préparés à cette activité. Les modules de gestion de bibliothèques sont réservés aux licenciés censés être les gestionnaires de bibliothèques, d'où la mention « absence » dans les réponses recueillies. Pourtant nous avons rencontré des techniciens qui ont la responsabilité d'un petit service d'information, telle qu'une bibliothèque scolaire. Des connaissances en management s'avèrent donc indispensables pour maîtriser la gestion de la bibliothèque et les coûts liés à son fonctionnement. Ces compétences peuvent être toutefois prises en charge par la formation continue du technicien.

Au terme de l'enquête, nous pouvons dire que le technicien des bibliothèques, en Algérie comme ailleurs, doit réunir un certain nombre de qualités par un savoir et un savoir-faire indispensable en termes de recherche, traitement et diffusion de l'information, mais il doit également maîtriser les langues, disposer de compétences en communication et en marketing et avoir des connaissances en management. Il est essentiel de garder en tête que sa formation initiale, tout en étant à caractère professionnel, est avant tout une formation universitaire. Par conséquent, les enseignements doivent refléter un niveau universitaire avéré et répondre aux exigences de l'évolution de la profession.

Nous avons dégagé deux points essentiels qui pourraient contribuer à améliorer le programme de formation :

- La formation des enseignants : c'est un élément très important qui joue un rôle fondamental dans l'ajustement de la formation. Afin de parer à la problématique de l'évolution du métier, l'activité d'enseignement des formateurs du Département, doit être étoffée par une formation de formateurs permanente, et une sensibilisation de ceux-ci sur l'importance de l'utilisation des technologies de l'information et sur la possibilité d'avoir recours à de nouvelles pratiques pédagogiques.

Il faut reconnaître, qu'il existe une réelle volonté de la part des enseignants du Département de bibliothéconomie de revaloriser le programme afin de mettre à jour les contenus. Cette volonté est malheureusement freinée par un manque de coordination, de ressources et de moyens pédagogiques et didactiques.

- Les moyens matériels : doter le Département d'équipements technologiques modernes, contribuerait à assurer une meilleure formation. Le matériel informatique

⁹ SAVARD, Réjean, « La formation des bibliothécaires en Amérique du Nord : Modernité et valeurs professionnelles », *BBF*, 2000, n° 1, p. 42-49

dont dispose le Département est en total déphasage par rapport aux exigences de la formation telle qu'elle est dispensée actuellement dans le monde moderne. Dans les salles de cours d'informatique où la connexion Internet est inexistante, on dénombre 8 à 10 étudiants par ordinateur. A l'ère des nouvelles technologies de l'information, des ressources électroniques, des réseaux et du multimédia, le Département ne dispose que de quelques microordinateurs totalement obsolètes. Les moyens didactiques qui peuvent contribuer à l'amélioration du cours sont quasi-absents.

Malgré toutes ces lacunes, et consciente de l'urgence de revoir le programme des cours des différents paliers, la direction du Département de bibliothéconomie, a organisé dernièrement (11 et 12 mars 2008) deux journées d'études destinées à revaloriser les programmes enseignés afin d'améliorer l'adéquation formation/emploi.

Conclusion :

La formation des techniciens des bibliothèques du Département de bibliothéconomie de l'université d'Alger a réellement besoin d'être revue et corrigée pour s'adapter aux besoins d'une profession en évolution constante. Un partenariat entre enseignants et professionnels devient indispensable car il donnera l'occasion aux deux côtés de repenser ensemble le contenu de la formation par rapport à l'évolution du métier. Ainsi, les enseignants et les professionnels pourront scruter conjointement l'avenir pour imaginer le rôle du technicien dans le futur. Les derniers profils de postes exigés dans les métiers des techniciens des bibliothèques exigent des nouvelles compétences. Des actions telles que la journée d'études organisée récemment par le Département de bibliothéconomie (11 mars 2008) et destinées à revaloriser les programmes enseignés afin d'améliorer l'adéquation formation/emploi sont à encourager d'autant plus que l'avenir du DEUA est aléatoire.

En effet, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a arrêté une stratégie décennale de développement du secteur pour la période 2004-2013¹⁰. « L'un des principaux axes de cette stratégie concerne l'élaboration et la mise en oeuvre d'une réforme globale et profonde des enseignements supérieurs, dont la première étape est la mise en place d'une nouvelle architecture des enseignements à trois cycles de formation Licence, Master, Doctorat (LMD) répondant aux standards internationaux, accompagnée d'une actualisation et mise à niveau des différents programmes d'enseignement, ainsi que d'une réorganisation de la gestion pédagogique. »

Avec l'introduction imminente du LMD au Département de bibliothéconomie, quel sera l'avenir du DEUA ? Va-t-il disparaître pour être remplacé par le programme de licence qui se déroulera sur trois années ? Va-t-il passer de l'université vers la formation professionnelle ? Autant de questions qui méritent réflexions.

Références :

1. « Nombre de diplômés du Département de Bibliothéconomie », Documents du service de scolarité du Département bibliothéconomie, 2008
2. « Nombre d'étudiants inscrits et diplômés », Documents du service de scolarité du Département de bibliothéconomie, 2008

¹⁰ Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, réforme des enseignements supérieurs, 2007,

3. Hocine Bey, Ahmed, « Réponse de l'université algérienne à l'adéquation formation/emploi dans le domaine des sciences de l'information et de la communication », s.d., 6p.
4. Amrar, Nora, « Les nouveaux métiers de l'information ; évaluation des besoins en formation en Algérie », mémoire de magistère : département de bibliothéconomie : Alger : 2005, 210p.
5. « Euroréférenciel I&D vol.1 » : compétences et aptitudes des professionnels européens de l'information-documentation. <http://www.certidoc.net/fr/euref1.pdf> page consultée le 20 avril 2008
6. « CNP classification nationale des professions du Canada Techniciens/techniciennes et assistants/assistantes dans les bibliothèques et les archives » <http://www23.hrdc-drhc.gc.ca/92/f/groups/5211.shtml> page consultée le 20 avril 2008
7. République Algérienne Démocratique et Populaire, « Décret exécutif 08-04 du 19 janvier 2008 » In : journal officiel n°3, 2008, p.17
8. BOURDON, Françoise, « Récupérer », In : *BBF*, 2005, n° 5, p. 80
[en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 25 avril 2008
9. SAVARD, Réjean, « La formation des bibliothécaires en Amérique du Nord : Modernité et valeurs professionnelles », *BBF*, 2000, n° 1, p. 42-49
[en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 21 avril 2008
10. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, « Réforme des enseignements supérieurs », 2007, En ligne <http://www.mesrs.dz/francais/text/fr.pdf>
Consulté le 10 avril 2008